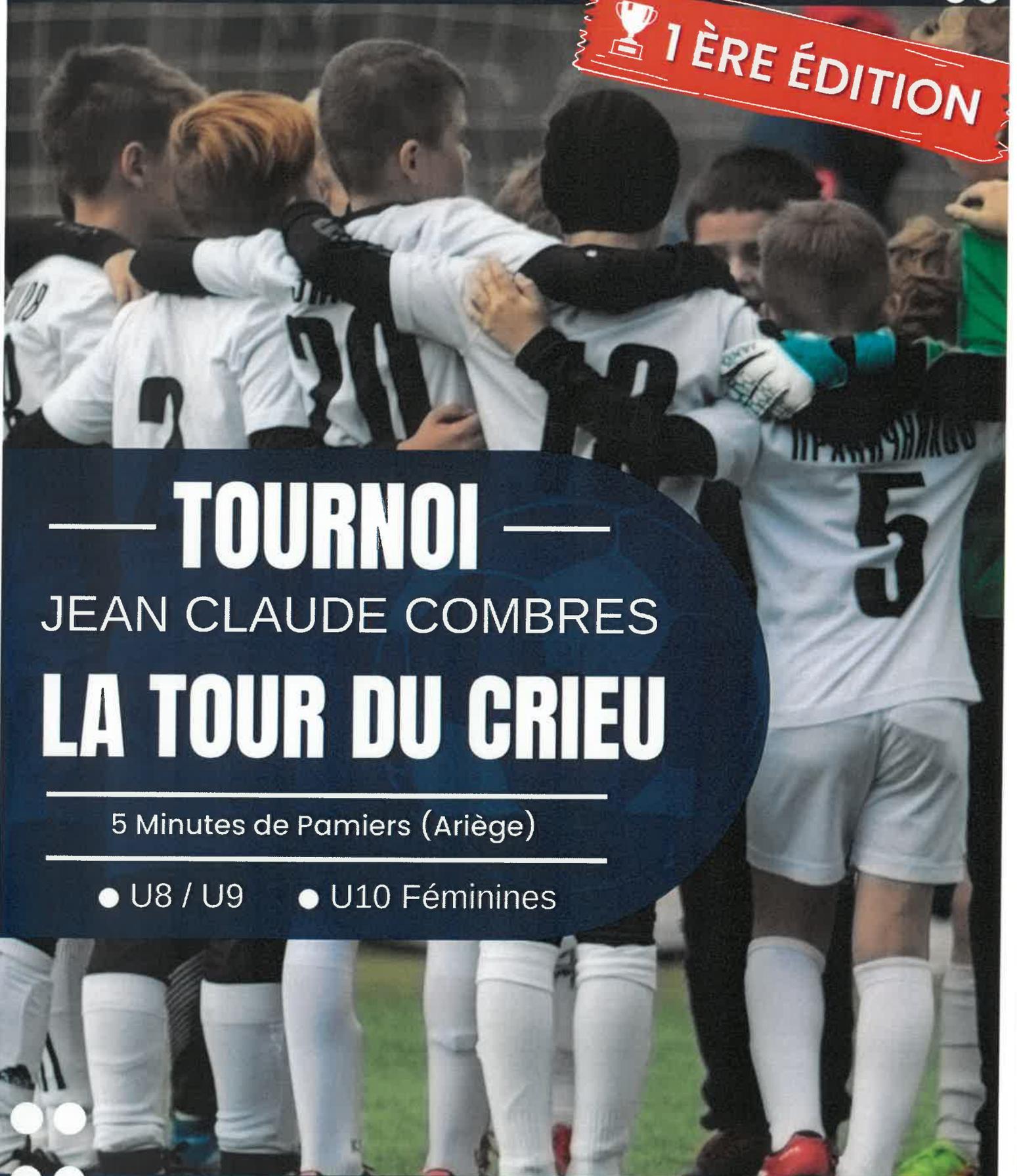




25 MAI 2024



 1 ÈRE ÉDITION



— TOURNOI —

JEAN CLAUDE COMBRES

LA TOUR DU CRIEU

5 Minutes de Pamiers (Ariège)

- U8 / U9
- U10 Féminines



COMPLEXE LA TOUR D'ARIEGE 09100





TOURNOI

AS CRITOURIENNE

25 mai 2024

Chers amis sportifs

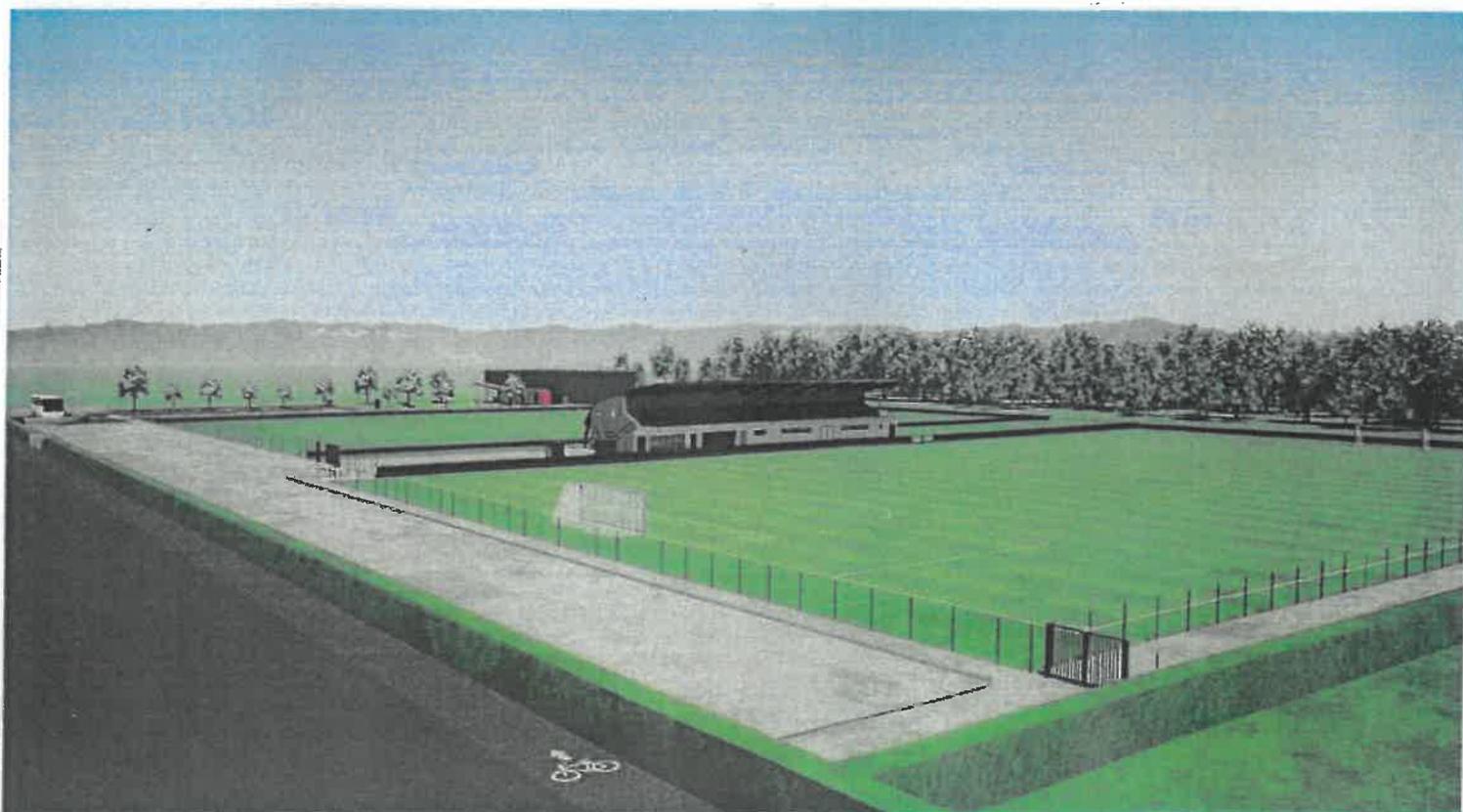
L'AS CRITOURIENNE vous invite à son 1^{er} tournoi U8/U9 et U/10 féminines.

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons au sein de notre nouveau complexe, moderne, disposant d'un terrain d'honneur pelousé et d'un terrain synthétique dernière génération, entièrement grillagés permettant un accès limité aux joueurs et staff uniquement.

Ce complexe est doté de 244 places assises en tribune couverte, d'un parking jouxtant d'environ 180 places.

Nous espérons vous accueillir nombreux pour passer une belle journée sportive et marquer d'une pierre blanche le premier tournoi de notre jeune école de football.

**Sportivement,
Le Président.**





PROGRAMME EDITION 2024

SAMEDI 25 MAI 2024

CATEGORIE U8/U9 – U10 FEMININES

9H 30 : accueil des premières équipes

10h 15 : début des premières rencontres

**1 pause déjeuner d'1h 45 pour chaque
équipe (buvette / restauration)**

17 h : fin du tournoi et remise des prix

Dans un souci d'organisation, nous vous remercions d'envoyer au plus tôt le bulletin d'inscription accompagné de votre chèque correspondant au montant total.

Tous les enfants seront récompensés individuellement

Nous enregistrerons les engagements par ordre d'arrivée

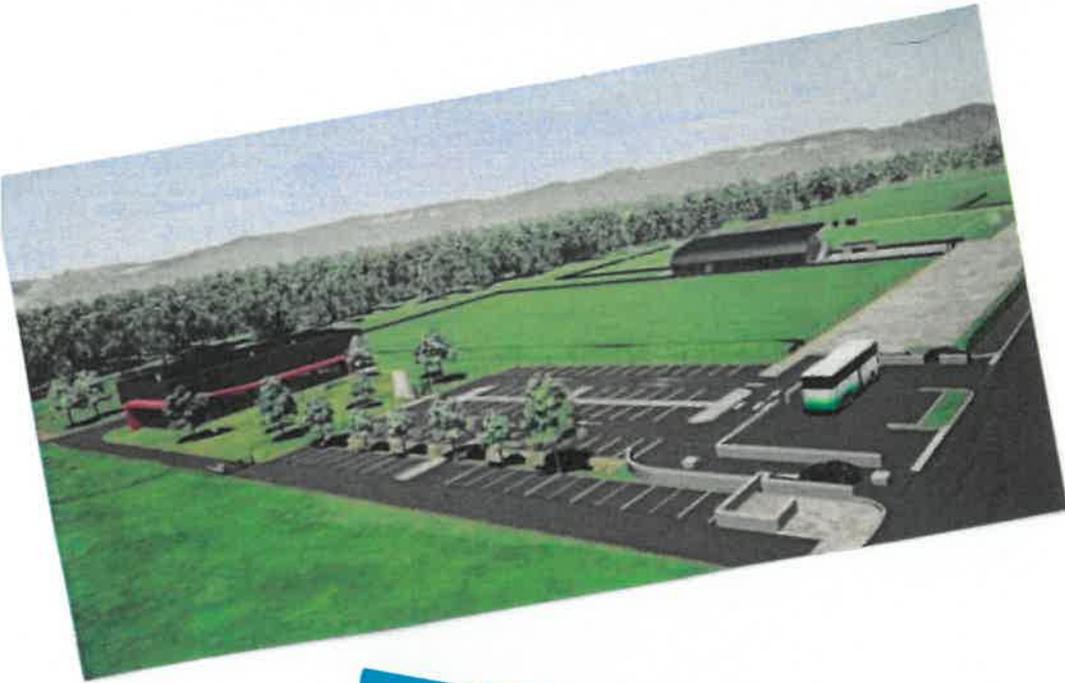
Les bulletins d'inscriptions accompagnés des chèques sont à retourner à :

AS CRITOURIENNE - 7 avenue de Toulouse - 09100 PAMIERS

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT : 20 avril 2024

Contacts : Stéphane MAILHOL : 06 48 09 88 10

Stéphane HUE : 06 20 98 41 05



2024



TOURNOI DE LA TOUR DU CRIEU



Règlement

- Art.1 :** L'AS Critourienne organise son tournoi (**U8/U9 mélangés et ouvert aux U10 féminines**) au complexe La Tour d'Ariège – Route de Lasserre 09100 LA TOUR DU CRIEU le :
Samedi 25 mai 2024 en journée de 10 heures à 17 heures.
- Art.2 :** Ce tournoi est réservé uniquement aux joueurs licenciés pour la saison 2023/2024.
Un contrôle des licences de chaque équipe sera effectué 15 mn avant le 1^{er} match.
- Art.3 :** **Tous les matchs sans exception bénéficieront d'un arbitrage assuré par les joueurs sénior de l'AS Critourienne. L'arbitre reste le seul juge de la gestion d'un éventuel temps de jeu supplémentaire. Le temps sera donné par la table de marque et sauf incident, ne laissera pas de temps additionnel.**
- Art.4 :** Toutes les équipes évolueront soit sur le terrain d'honneur pelousé, soit sur le terrain synthétique tout neuf
- Art.5 :** Le tournoi est organisé en 3 phases.
1^{ère} phase (matin) : poules de 4 équipes, chaque équipe disputera 3 matchs minimum (12 minutes chaque match) de poule pour établir un classement (les rencontres seront déterminées par tirage au sort et vous seront communiquées quelques jours avant la date du tournoi).
2^{ème} phase (après-midi) : des poules de 4 équipes de niveaux seront mises en place par rapport aux résultats de la matinée (12 minutes chaque match).
3^{ème} phase (finale) : les 2 meilleures équipes de la journée seront opposées lors d'une rencontre de 2 fois 8 minutes.
- Art.6 :** Les équipes sont composées de 5 joueurs et 3 remplaçants maximum. Chaque équipe devra disposer de 2 jeux de maillots représentant leur club (ou d'un jeu de maillot et un jeu de chasubles).
Les joueurs porteront **obligatoirement** des protège-tibias.

Art.7 : Durand les rencontres, **seulement 2 éducateurs** sont autorisés à accompagner leur équipe sur le terrain de jeu.

Les remplaçants peuvent entrer et sortir du jeu autant de fois qu'ils le souhaitent, mais uniquement à l'occasion d'un arrêt de jeu et avec l'autorisation de l'arbitre du terrain.

Art.8 : Les règles du jeu sont celles applicables par la FFF dans les catégories U8 /U9.

POUR LE FOOT A 5 LES TOUCHES DEVRONT ETRE JOUEES EN FAISANT UNE PASSE AU PIED OU EN RENTRANT SUR LE TERRAIN AVEC LE BALLON.

Tout litige non prévu par le règlement sera tranché par les organisateurs avec la plus grande impartialité. Il ne pourra pas être fait appel de la décision prise.

Art.9 : Un joueur peut être exclu en cas de comportement anti-sportif par l'arbitre. Dans ce cas, il ne peut être remplacé.

Art.10 : En cas d'égalité à l'issue des poules le classement sera établi de la sorte :

- Confrontation directe.
- Goal-average général
- Nombre de buts marqués
- Nombre de buts encaissés

Si une égalité persiste, une séance de 3 tirs au but par équipe aura lieu.

Art.11 : Tous les joueurs, dirigeants et accompagnateurs devront être assurés. L'AS CRITOURIENNE et l'organisation du tournoi déclinent toute responsabilité sur les accidents, pertes et vols qui pourraient survenir pendant le déroulement de cette manifestation sportive.

Art.12 : Chaque club devra établir, avant le début de l'épreuve, une feuille de match et présenter des licences correspondantes (extraction foot-club).

Art.13 : Le classement dans la poule : match gagné = 4 points, match nul = 2 points, match perdu = 1 point.

Art.14 : Concernant la finale, en cas d'égalité entre les 2 équipes, une série de 8 tirs au but par équipe sera effectuée pour déterminer le vainqueur de la rencontre.

Art.15 : Tous les cas non prévus par ce règlement seront jugés par le comité d'organisation qui se réserve le droit de modifier ce règlement en cas de besoin.



1^{ER} TOURNOI « Jean Claude COMBRES »

LA TOUR DU CRIEU

LE SAMEDI 25 mai 2024



RESERVATION REPAS

A RETOURNER AVANT LE 20 avril 2024 dernier délai

FORMULE à 7 € COMPRENANT

- un sandwich au choix : précisez le nombre total à réserver :

merguez

ou saucisse

ou steak haché

- une barquette de frites

- une boisson au choix : (précisez le nombre total à réserver)

Coca-cola

Fanta orange

Ice tea

Eau minérale

Bière : Desperados

Bière : Heineken

CLUB :

N° d'affiliation :

ADRESSE :

Nombre total de repas/formules :

Montant total à régler = X 7 € =€

Dans un souci d'organisation, merci de bien vouloir renvoyer le bulletin de réservation accompagné du chèque de règlement à l'ordre de l'AS Critourienne, avant le 20 avril 2024, à l'adresse suivante :

Association sportive Critourienne
A l'attention de M. Stéphane MAILHOL
7 avenue de Toulouse - 09100 PAMIERS

Contacts pour renseignements :

Stéphane MAILHOL (président) : 06 48 09 88 10

Stéphane HUE (Responsable école de foot) : 06 20 98 41 05

Mail : roseline.mailhol@orange.fr

En cas d'annulation du tournoi nous vous renverrons ou détruirons le chèque d'inscription.



1^{ER} TOURNOI « Jean Claude COMBRES »

LA TOUR DU CRIEU

LE SAMEDI 25 mai 2024



BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER AVANT LE 20 avril 2024 dernier délai

CLUB :

ADRESSE :

N° d'affiliation :

A régler (tarif = 40,00 € / équipe) :

Nombre d'équipes U8 / U9 - U10 féminines participant au tournoi du samedi 25 mai 2024 :.....

..... X 40 € =€

RESERVE AUX RESPONSABLES DES EQUIPES :

Equipes / Catégorie U8 / U9 samedi 25 mai 2024 :

Nom / prénom :

Email :

Téléphone :

Equipes / Catégorie U10 féminines samedi 25 mai 2024 :

Nom / prénom :

Email :

Téléphone :

Dans un souci d'organisation, merci de bien vouloir envoyer le bulletin d'inscription accompagné du chèque de règlement à l'ordre de l'AS Critourienne, avant le 20 avril 2024, à l'adresse suivante :

**Association sportive Critourienne
A l'attention de M. Stéphane MAILHOL
7 avenue de Toulouse - 09100 PAMIERS**

Contacts pour renseignements :

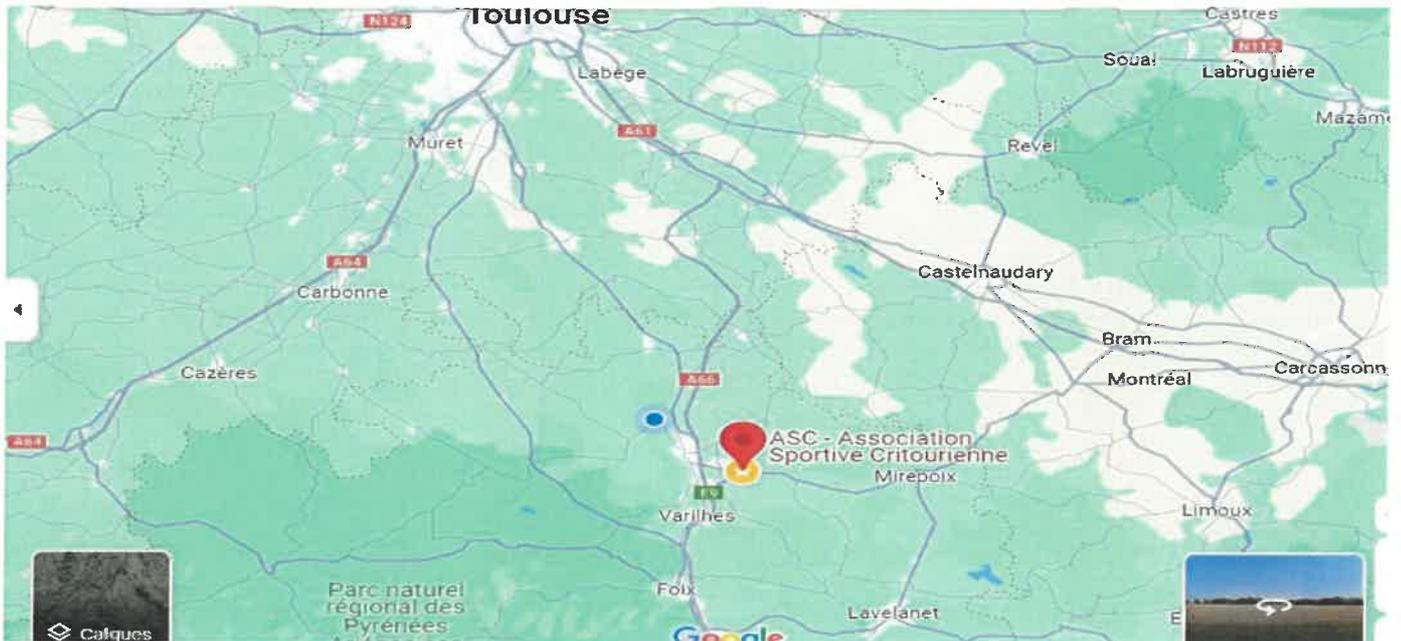
Stéphane MAILHOL (président) : 06 48 09 88 10

Stéphane HUE (Responsable école de foot) : 06 20 98 41 05

En cas d'annulation du tournoi nous vous renverrons ou détruirons le chèque d'inscription.

Situation géographique :

1 heure de Toulouse – Carcassonne / 1h 30 d'Albi – Narbonne – Montauban – Saint Gaudens
15 minutes de Foix / 5 minutes de Pamiers



AS Critourienne – Complexe sportif de la Tour d'Ariège - 1802 Chemin de Lasserre, 09100 La Tour-du-Crieu -

